

REGISTRE PUBLIC D'ACCESSIBILITE

Office de Tourisme Arles Camargue



Accessibilité de l'établissement

Bienvenue à l'Office de Tourisme Arles Camargue

- Le bâtiment et tous les services proposés sont accessibles à tous

☑ oui ☐ non

- Le personnel vous informe de l'accessibilité du bâtiment et des services

☑ oui ☐ non

Formation du personnel d'accueil aux différentes situations de handicap

→ Le personnel est sensibilisé. ☑
C'est-à-dire que le personnel est informé de la nécessité d'adapter son accueil aux différentes personnes en situation de handicap.

→ Le personnel est formé. ☑
C'est-à-dire que le personnel a suivi une formation pour un accueil des différentes personnes en situation de handicap.

→ Le personnel sera formé. ☐

Matériel adapté

→ Le matériel est entretenu et réparé ☑ oui ☐ non

Le personnel connait le matériel ☑ oui ☐ non

Contact : alifa.boualam@arlestourisme.com

Consultation du registre public d'accessibilité :

☑ à l'accueil ☑ sur le site internet

N° SIRET : 41069966400042

Adresse : 9 Boulevard des Lices - 13200 Arles



Certaines prestations ne sont pas accessibles ou peuvent présenter des contraintes

- Absence de toilettes destinées au public dans le bâtiment.

  Les sanitaires accessibles (WC PMR) sont situés à proximité de l'Office de Tourisme (Jardin d'Été), nécessitant un déplacement extérieur.

- L'affluence en haute saison peut impacter le confort de visite
- Absence de document en braille.
- Guide de visite en FALC : en cours de réalisation

Dans toutes ces situations, les conseillers en séjour proposent un accompagnement personnalisé afin d'adapter au mieux l'accueil aux besoins des visiteurs.

SOMMAIRE

I Présentation de l'Office de Tourisme Arles Camargue P5

II Situation réglementaire de l'établissement P5

III L'accessibilité de l'Office de Tourisme P6

3.1 Accès au bâtiment

3.2 Espace d'accueil

3.3 Documentation et information

3.4 Accessibilité selon les besoins

IV Formation et sensibilisation du personnel P8

V Démarche d'amélioration continue P9

VI Annexes P10

1- Présentation de l’Office de Tourisme Arles Camargue

L’Office de Tourisme Arles Camargue se trouve dans le centre-ville d’Arles, au cœur d’une région très riche, classée au patrimoine mondial de l’UNESCO.

Il accueille les visiteurs tout au long de l’année et garantit un accueil de qualité pour tous les publics.

L’Office de Tourisme est labellisé Tourisme & Handicap pour les quatre handicaps : moteur, auditif, visuel et mental.

2- Situation réglementaire de l’établissement

L’établissement est un Établissement Recevant du Public (ERP) conforme à la réglementation en vigueur en matière d’accessibilité.

Les documents réglementaires suivants sont tenus à disposition du public :

- Proces-verbal commission d’accessibilité

Le registre public d’accessibilité est consultable :

- À l’accueil de l’Office de Tourisme
- Prochainement sur le site internet de l’Office de Tourisme

3- L’accessibilité de l’Office de Tourisme Arles Camargue

3.1 Accès au bâtiment

Une place de stationnement réservé au personne à mobilité réduite est située à environ 50 mètres de l’entrée principale.

Des places de stationnement en voirie sont également disponibles à proximité. Un enregistrement préalable doit être effectué auprès du service stationnement de la Ville d’Arles.



L’accès au bâtiment se fait par une rampe à faible pente.

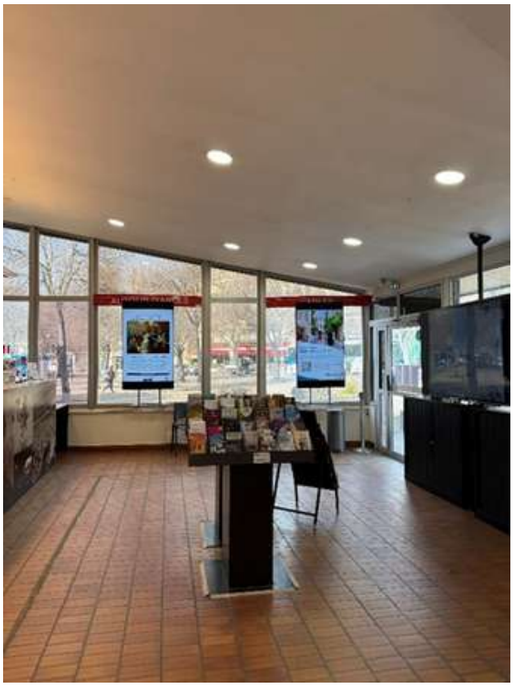
La porte d’entrée s’ouvre en tirant vers soi. Une sonnette d’appel est disponible à l’entrée.
Un conseiller en séjour peut intervenir pour accompagner la personne si nécessaire.

La porte d’entrée s’ouvre en tirant vers soi. Une sonnette d’appel est disponible à l’entrée.

Un conseiller en séjour peut intervenir pour accompagner la personne si nécessaire.



3.2 Espace d’accueil



L’ensemble de l’espace d’accueil est accessible aux personnes à mobilité réduite.

L’Office de Tourisme dispose :

- D’une banque d’accueil abaissée située face à l’entrée
- D’un espace de circulation fluide et dégagé
- De mobilier permettant de s’asseoir ou de se repose



Un dispositif d’aide à l’audition (casque amplificateur / boucle magnétique) est disponible à l’accueil.

Un guidage au sol facilite l’orientation vers la banque d’accueil.

Afin de garantir un accueil dans les meilleures conditions, notamment en période de forte affluence, il est conseillé :

- De privilégier les horaires de faible fréquentation (9h00-10h30 / 15h00-16h00)
- Ou de prendre contact par courriel ou par téléphone en amont de la visite

3.3 Documentation et information

Les présentoirs sont organisés par thématique et facilement identifiables grâce à des pictogrammes adaptés.

Les pieds des présentoirs sont signalés par un marquage contrasté afin de faciliter leur repérage et de limiter les risques de heurt.







Une page dédiée à l'accessibilité est disponible sur le site internet de l'Office de Tourisme.

Elle permet de préparer son séjour avec des informations sur :

- Les sites et activités accessibles
- Les restaurants adaptés
- Les solutions de transport
- Le stationnement PMR

L'outil **roadBOOK** permet au conseiller en séjour de créer un carnet de voyage adapté à la demande avec les sites de visite, hébergements, restaurants accessibles aux personnes en situation de handicap. Ainsi le visiteur quitte l'office de tourisme avec son carnet de voyage personnalisé numérique.

3.4 Accessibilité selon les besoins

Handicap moteur

- Accès par rampe
- Banque d’accueil adaptée
- Circulation facilitée dans l’espace

Handicap auditif

- Dispositif d’aide à l’audition
- Possibilité de communiquer par écrit

Handicap visuel

- Guidage au sol
- Accompagnement possible par un conseiller

Handicap mental

- Personnel formé
- Explications adaptées
- Accompagnement personnalisé

4- Formation et sensibilisation du personnel

L'Office de Tourisme accorde une attention particulière à la qualité de l'accueil des personnes en situation de handicap.

Le 15 janvier 2024, la quasi-totalité du personnel de l'Office de Tourisme Arles Camargue (permanents et apprentis de l'année scolaire en cours) a suivi la formation : **« Tourisme & Handicap : savoir accueillir les personnes en situation de handicap ».**

Pour les futurs apprentis, une sensibilisation à l'accueil des personnes en situation de handicap est prévue dans leur programme d'intégration.

Pour les saisonniers, un module dédié à l'accessibilité est proposé lors de leur formation de début de saison. Un guide « Bonnes pratiques d'accueil des personnes en situation de handicap » leur est également remis à cette occasion.

L'Office de Tourisme a un abonnement à la revue Espace Tourisme et Loisirs permettant de consulter des articles et des vidéos e-learning sur plusieurs thématiques dont l'un est « Bien accueillir les clients avec un handicap ».

L'ensemble de l'équipe est ainsi sensibilisé aux différents types de handicap et adopte une posture d'accueil adaptée : écoute, disponibilité et accompagnement personnalisé.

5- Démarche d'amélioration continue

L'accessibilité s'inscrit pleinement dans la démarche qualité de l'Office de Tourisme et dans la dynamique du label Destination d'Excellence.

Les actions d'amélioration sont intégrées au plan d'actions qualité.

Les retours des visiteurs et les observations des équipes permettent d'adapter en continu les pratiques et les services proposés.

6- ANNEXES

- Proces-verbal commission d’accessibilité
- Notification du droit d’usage de la marque Tourisme & Handicap
- Attestation de formation du personnel
- Guide « Bonnes pratiques accueil de personne en situation de handicap »
- Fiche “Bien accueillir les personnes handicapées”
- Guide pratique d’accessibilité Arles &Camargue

VILLE D'ARLES
Bouches-du-Rhône

SERVICE SÉCURITÉ

ARLES, le 21 FEVRIER 2002

RG

ACCESSIBILITE AUX PERSONNES HANDICAPEES DANS LES ETABLISSEMENTS RECEVANT DU PUBLIC

RAPPORT TECHNIQUE

RM/AL.- CCAD. 02.12.RT

DOSSIER INSTRUIT LE : 21 FEVRIER 2002

Par : René MARTINEZ

Visa :

TEXTES APPLICABLES

- Code de la Construction et de l'Habitation : (Art.L.111.7 - L.111.8.0 L.111.8.3 & R.111.19 à 19.1)
- Code de l'Urbanisme : (Art.L.421.1 - L.421.3 & R.421.5 à R.421.5.2 -R.421.38.20 - R.421.53)
- Décret 94-86 du 26 Janvier 1994
- Arrêté du 31 Mai 1994
- Circulaire 94-55 du 7 juillet 1994

DOSSIER N° : DT 13 004 02 R0 023

Déposé le : 22 JANVIER 2002

Nom : Mairie d' ARLES

Adresse Demandeur : Place de la République – BP.196 – 13637 ARLES CEDEX

Nature des travaux : Aménagement d'un accès pour personnes à mobilité réduite

Adresse Etablissement : OFFICE DE TOURISME – Esplanade Charles de Gaulle - 13200 ARLES

Classement de l'Etablissement : Type : W Catégorie : 5 ème

Passage en Commission le : 22 FEVRIER 2002

7 Bis, Boulevard des Lices - 13637 ARLES CEDEX - Tél. 04.90.49.36.88 - Fax 04.90.49.39.64

OBSERVATIONS PARTICULIERES

- Prévoir une bordure de quelques centimètres le long de la pente d'accès sur 7 mètres afin de permettre le guidage des roues des fauteuils roulants.

VILLE D'ARLES

Bouches-du-Rhône

COMMISSION COMMUNALE POUR L'ACCESSIBILITE AUX PERSONNES HANDICAPEES DES ETABLISSEMENTS RECEVANT DU PUBLIC

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU 22 FEVRIER 2002

RM/AL. - CCAD. 02.12.PV

COMMUNE : ARLES

ETABLISSEMENT : OFFICE DE TOURISME

ADRESSE : Esplanade Charles de Gaulle - 13200 ARLES

CLASSEMENT : Type : W Catégorie : 5 ème

NATURE DES TRAVAUX : Aménagement d'un accès pour personnes à mobilité réduite

MAITRE D'OUVRAGE : Mairie d'ARLES

RAPPORT TECHNIQUE D'ACCESSIBILITE DU : 21 FEVRIER 2002

COMPTE-RENDU DE REUNION : 22 FEVRIER 2002

La Commission a examiné le dossier visé ci-dessus, inscrit à l'ordre du jour de la réunion, en application du Code de la Construction et de l'Habitation dont notamment les Articles R.111-19 à R.111-19-11 et du Décret 95-260 du 08 Mars 1995. A l'issue de la réunion la Commission émet l'avis suivant :

AVIS FAVORABLE - [redacted] à la réalisation du projet

Les prescriptions contenues dans le rapport d'accessibilité visé ci-dessus, ont été approuvées par la Commission et doivent être réalisées.

La Commission rappelle que les dispositions du Décret 94-86 du 26 Janvier 1994 et de l'Arrêté du 31 Mai 1994, relatives aux règles d'accessibilité, devront être respectées.

La Commission rappelle les dispositions de l'Article L.111-7 du Code de la Construction et de l'Habitation :

« Les dispositions architecturales et les aménagements des locaux d'habitation, des lieux de travail et des établissements et installations recevant au public, notamment les locaux scolaires, universitaires et de formation, doivent être tels que ces locaux et installations soient accessibles aux personnes handicapées. »

Le président,

Daniel [illegible] COUT

- 13637 ARLES CEDEX
Tel 04 90 49 38 88 - Fax 04 90 49 39 64

VILLE D'ARLES

Bouches-du-Rhône

COMMISSION COMMUNALE POUR L'ACCESSIBILITE AUX PERSONNES HANDICAPEES DES ETABLISSEMENTS RECEVANT DU PUBLIC

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU 22 FEVRIER 2002

(Décret 95-260 du 08 Mars 1995 et Arrêté 3699 du 16 Octobre 1995)

RM/AL. - CCAD. 02.12.CR

REUNION DU : 22 FEVRIER 2002

COMMUNE : ARLES

ETABLISSEMENT : OFFICE DE TOURISME

ADRESSE : Esplanade Charles de Gaulle - 13200 ARLES

CLASSEMENT Type : W Catégorie : 5 ème

NATURE DES TRAVAUX : Aménagement d'un accès pour personnes à mobilité réduite

EXPLOITANT
MAITRE D'OUVRAGE : Mairie d'ARLES

MEMBRES	NOM	AVIS	SIGNATURE
LE D.D.E.	BURLE	Favorable	
LE D.D.A.S.S.			
LE REPRESENTANT ASSOCIATION F.N.A.T.H.	TORRES	Favorable	
LE REPRESENTANT ASSOCIATION A.P.F.	SALVAT	Favorable	
LE PRESIDENT	DESCOUT	Favorable	

Lors de la réunion susvisée, vu l'avis de chacun des membres, la Commission Communale pour l'accessibilité émet **un AVIS FAVORABLE - ~~DEFAVORABLE~~ à la réalisation du projet.**

P.J. : AVIS ECRITS ET MOTIVES FAVORABLES OU DEFAVORABLES DES MEMBRES DE LA COMMISSION

- 13637 ARLES CEDEX
Tel 04 90 49 38 88 - Fax 04 90 49 39 64

MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES
ET DE LA SOUVERAINETÉ
INDUSTRIELLE ET NUMÉRIQUE

Affaire suivie par: Mélanie FOUBERT-BOUISSET - Provence Tourisme

NOTIFICATION DU DROIT D'USAGE DE LA MARQUE TOURISME & HANDICAP

À l'attention de M. Jean-Pierre Mr B#uf, représentant l'établissement Office de Tourisme d'Arles, situé à 13200 ARLES.

Suite à l'évaluation du 20/06/23, et à son examen par la commission territoriale d'attribution de la Marque du 15/09/23, j'ai le plaisir de vous notifier le droit d'usage de la Marque TOURISME & HANDICAP à compter de ce jour et selon la déclinaison suivante :

- Handicap Auditif
- Handicap Mental
- Handicap Moteur
- Handicap Visuel

La Direction Générale des Entreprises ainsi que les membres de la commission territoriale d'attribution de la Marque vous félicitent pour cette labellisation !

La Direction Générale des Entreprises souhaite vous faire part des commentaires suivants :
Attribution de la Marque Tourisme & Handicap pour les 4 familles de handicap. Provence Tourisme

Nous vous invitons à mettre en oeuvre les points d'amélioration identifiés par l'évaluateur(s) et les éventuelles modalités du suivi qualité défini par la commission territoriale, précisés en annexe de cette notification. Le maintien

MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES
ET DE LA SOUVERAINETÉ
INDUSTRIELLE ET NUMÉRIQUE

Affaire suivie par: Mélanie FOUBERT-BOUISSET - Provence Tourisme

de ce droit d'usage implique le respect du Règlement d'usage de la Marque TOURISME & HANDICAP, notamment en ce qui concerne la valorisation de la Marque (supports de communication, site internet, plaque). Nous vous rappelons par ailleurs que vous pouvez louer une plaque « Tourisme & Handicap » auprès de : L'Association Tourisme et Handicaps - 15 avenue Carnot – 75017 Paris - Tél : 01 44 11 10 41 - ass-tourisme-et-handicaps@orange.fr

Le 15/09/23

Christophe STROBEL

Sous-directeur Tourisme

Fédération Régionale des Offices de Tourisme Provence - Alpes - Côte d'Azur
c/o Office Municipal de Tourisme d'Aix-en-Provence - Les allées provençales
300, avenue Giuseppe Verdi - BP 40160 - 13 605 AIX EN PROVENCE CEDEX 1
Téléphone : 04 42 16 80 10 - Email : contact@offices-tourisme-sud.fr

Siret : 326 900 818 000 47
N° Déclaration : 93130376713

MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI ET DE L'INSERTION
Liberté
Égalité
Fraternité

CERTIFICAT DE RÉALISATION

Date : Le 30/01/2024

Je soussigné Christian MOURISARD, Président,
en qualité de représentant légal du dispensateur de l'action concourant au développement des compétences de la Fédération Régionale des Offices de Tourisme et Syndicats d'Initiative Provence – Alpes - Côte d'Azur,
atteste que :

Stagiaire : Mme Alifa BOUALAM
Salarié(e) de : Office de Tourisme ARLES CAMARGUE

a suivi l'action de formation suivante : **Tourisme et Handicap : savoir accueillir les personnes en situation de handicap**

Nature de l'action concourant au développement des compétences :

- ☑ action de formation
- ☐ bilan de compétences
- ☐ action de VAE
- ☐ action de formation par apprentissage

qui s'est déroulée du 15/01/2024 au 15/01/2024
Lieu : Office de Tourisme ARLES CAMARGUE, 12 Bd Emile Zola Espace Chiavary, 13200 ARLES
Pour une durée totale de 7,00 heures

Sans préjudice des délais imposés par les règles fiscales, comptables ou commerciales, je m'engage à conserver l'ensemble des pièces justificatives qui ont permis d'établir le présent certificat pendant une durée de 3 ans à compter de la fin de l'année du dernier paiement. En cas de cofinancement des fonds européens, la durée de conservation est étendue conformément aux obligations conventionnelles spécifiques.

Fait à : AIX-EN-PROVENCE
Le : 30/01/2024



Président de la FR. OT Région Sud

Fédération Régionale des Offices de Tourisme Provence - Alpes - Côte d'Azur
c/o Office Municipal de Tourisme d'Aix-en-Provence - Les allées provençales
300, avenue Giuseppe Verdi - BP 40160 - 13 605 AIX EN PROVENCE CEDEX 1
Téléphone : 04 42 16 80 10 - Email : contact@offices-tourisme-sud.fr

Siret : 326 900 818 000 47
N° Déclaration : 93130376713

GUIDE DES BONNES PRATIQUES

Accueil des personnes en situation de handicap

1. LES PRINCIPES ESSENTIELS

L'accueil des personnes en situation de handicap repose avant tout sur une règle simple :

➜ **accueillir chaque personne comme un visiteur à part entière, avec attention et bienveillance.**

Le handicap ne doit pas être un frein à la qualité d'accueil, mais une invitation à adapter sa posture.

À retenir :

- Ne pas faire de différence
- S'adapter sans surprotéger
- Rester naturel

2. UNE RÈGLE CLÉ : DEMANDER PLUTÔT QUE SUPPOSER

Chaque personne connaît ses besoins.

➜ N'hésitez pas à poser des questions simples :

- *« Avez-vous besoin d'un aménagement particulier ? »*
- *« Comment puis-je vous aider au mieux ? »*

➜ Cela évite les maladresses

➜ Cela montre votre écoute

3. ADOPTER LA BONNE POSTURE

S'adresser directement à la personne

Toujours parler à la personne concernée, même si elle accompagnée.

Faire preuve de patience et d'écoute :

- Laisser le temps de s'exprimer
- Reformuler si besoin
- Rester calme en toute situation

Adapter sa communication :

- Utiliser un langage simple et clair
- Eviter de répéter à l'identique ➜ reformuler
- Vérifier que l'information est comprise

4. ANTICIPER LES BESOINS

Aller au-delà de la demande permet un accueil de qualité.

Exemples :

- Proposer un itinéraire accessible
- Indiquer les services adaptés
- Suggérer des solutions concrètes

5.CONSEILS PRATIQUES SELON LES SITUATIONS

Handicap moteur

- S’installer à la banque dédiée
- Se mettre à la hauteur de la personne si possible
- Proposer des parcours accessibles
- Préciser les contraintes (pentes, pavés, distances)

Handicap visuel

- Se présenter verbalement
- Décrire les lieux et les directions
- Proposer un accompagnement si nécessaire
- Informer sur les supports adaptés (gros caractères...)

Handicap auditif

- Parler face à la personne
- Articuler sans exagérer
- Utiliser l’écrit si besoin
- Connaître les outils disponibles (boucles magnétique...)

Handicap mental ou psychique

- Utiliser un vocabulaire simple
- Donner une information à la fois
- Vérifier la compréhension
- Rester rassurant et structurant

Handicaps invisibles / maladies invalidantes

- Utiliser un vocabulaire simple
- Donner une information à la fois
- Vérifier la compréhension

Handicaps invisibles / maladies invalidantes

Ils représentent la majorité des situations.

Adopter les mêmes réflexes :

- écoute
- patience
- adaptation

6.LES BON RÉFLEXES À RETENIR

1. Être disponible et à l'écoute
2. Poser des questions simples
3. Adapater son discours
4. Rester naturel et respectueux
5. Ne jamais faire de supposition

7.POUR ALLER PLUS LOIN

L'accessibilité ne concerne pas uniquement le handicap.

Elle bénéficie aussi :

- Aux personnes âgées
- Aux familles avec poussettes
- Aux personnes temporairement blessées
- Aux visiteurs chargés

→ **Un accueil accessible = un accueil de qualité pour tous**

Bien accueillir les personnes handicapées

I. Accueillir les personnes handicapées

Voici quelques conseils généraux et communs à tous les types de handicap :

- ➦ Montrez-vous disponible, à l'écoute et faites preuve de patience.
- ➦ Ne dévisagez pas la personne, soyez naturel.
- ➦ Considérez la personne handicapée comme un client, un usager ou un patient ordinaire : adressez-vous à elle directement et non à son accompagnateur s'il y en a un, ne l'infantilisez pas et vouvoyez-la.
- ➦ Proposez, mais n'imposez jamais votre aide.

Attention : vous devez accepter dans votre établissement les chiens guides d'aveugles et les chiens d'assistance. Ne les dérangez pas en les caressant ou les distrayant : ils travaillent.

II. Accueillir des personnes avec une déficience motrice

1) Principales difficultés rencontrées par ces personnes

- ✦ Les déplacements ;
- ✦ Les obstacles dans les déplacements : marches et escaliers, les pentes ;
- ✦ La largeur des couloirs et des portes ;
- ✦ La station debout et les attentes prolongées ;
- ✦ Prendre ou saisir des objets et parfois la parole.



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE
www.ecologique-solidaire.gouv.fr

MINISTÈRE DE LA COHÉSION DES TERRITOIRES
www.cohesion-territoires.gouv.fr

2) Comment les pallier ?

- ➦ Assurez-vous que les espaces de circulation sont suffisamment larges et dégagés.
- ➦ Mettez, si possible, à disposition des bancs et sièges de repos.
- ➦ Informez la personne du niveau d'accessibilité de l'environnement afin qu'elle puisse juger si elle a besoin d'aide ou pas.

III. Accueillir des personnes avec une déficience sensorielle

A/ Accueillir des personnes avec une déficience auditive

1) Principales difficultés rencontrées par ces personnes

- ✦ La communication orale ;
- ✦ L'accès aux informations sonores ;
- ✦ Le manque d'informations écrites.

2) Comment les pallier ?

- ➦ Vérifiez que la personne vous regarde pour commencer à parler.
- ➦ Parlez face à la personne, distinctement, en adoptant un débit normal, sans exagérer l'articulation et sans crier.
- ➦ Privilégiez les phrases courtes et un vocabulaire simple.
- ➦ Utilisez le langage corporel pour accompagner votre discours : pointer du doigt, expressions du visage...
- ➦ Proposez de quoi écrire.
- ➦ Veillez à afficher, de manière visible, lisible et bien contrastée, les prestations proposées, et leurs prix.

B/ Accueillir des personnes avec une déficience visuelle

1) Principales difficultés rencontrées par ces personnes

- ✦ Le repérage des lieux et des entrées ;
- ✦ Les déplacements et l'identification des obstacles ;
- ✦ L'usage de l'écriture et de la lecture.

2) Comment les pallier ?

➦ Présentez-vous oralement en donnant votre fonction. Si l'environnement est bruyant, parlez bien en face de la personne.

➦ Informez la personne des actions que vous réalisez pour la servir. Précisez si vous vous éloignez et si vous revenez.

➦ S'il faut se déplacer, proposez votre bras et marchez un peu devant pour guider, en adaptant votre rythme.

➦ Informez la personne handicapée sur l'environnement, en décrivant précisément et méthodiquement l'organisation spatiale du lieu, ou encore de la table, d'une assiette…

➦ Si la personne est amenée à s'asseoir, guidez sa main sur le dossier et laissez-la s'asseoir.

➦ Si de la documentation est remise (menu, catalogue…), proposez d'en faire la lecture ou le résumé.

➦ Veillez à concevoir une documentation adaptée en gros caractères (lettres bâton, taille de police minimum 4,5 mm) ou imagée, et bien contrastée.

➦ Certaines personnes peuvent signer des documents. Dans ce cas, il suffit de placer la pointe du stylo à l'endroit où elles vont apposer leur signature.

➦ N'hésitez pas à proposer votre aide si la personne semble perdue.

IV. Accueillir des personnes avec une déficience mentale



A/ Accueillir des personnes avec une déficience intellectuelle ou cognitive

1) Principales difficultés rencontrées par ces personnes

✦ La communication (difficultés à s'exprimer et à comprendre) ;

✦ Le déchiffrage et la mémorisation des informations orales et sonores ;

✦ La maîtrise de la lecture, de l'écriture et du calcul ;

✦ Le repérage dans le temps et l'espace ;

✦ L'utilisation des appareils et automates.

2) Comment les pallier ?

➦ Parlez normalement avec des phrases simples en utilisant des mots faciles à comprendre. N'infantilisez pas la personne et vouvoyez-la.

➦ Laissez la personne réaliser seule certaines tâches, même si cela prend du temps.

➦ Faites appel à l'image, à la reformulation, à la gestuelle en cas d'incompréhension.

➦ Utilisez des écrits en « facile à lire et à comprendre » (FALC).

➦ Proposez d'accompagner la personne dans son achat et de l'aider pour le règlement.

B/ Accueillir des personnes avec une déficience psychique

1) Principales difficultés rencontrées par ces personnes

✦ Un stress important ;

✦ Des réactions inadaptées au contexte ou des comportements incontrôlés ;

✦ La communication.

2) Comment les pallier ?

➦ Dialoguez dans le calme, sans appuyer le regard.

➦ Soyez précis dans vos propos, au besoin, répétez calmement.

➦ En cas de tension, ne la contredisez pas, ne faites pas de reproche et rassurez-la.

Pour en savoir plus sur la manière d'accueillir une personne handicapée :
http://www.developpement-durable.gouv.fr/Bien-accueillir-les-personnes.html

Conçu par la DMA en partenariat avec :
APAJH, CDCF, CFPSAA, CGAD, CGPME, FCD, SYNHORCAT, UMIH, UNAPEI.

Conception- Réalisation : MTES-MCT/SG/SPSSI/ATL2/Benoît Cudelou



GUIDE PRATIQUE D'ACCESSIBILITE

ARLES & CAMARGUE

Edition 2026

Informations pratiques, sites accessibles et services adaptés pour préparer votre séjour.

Bienvenue à Arles et en Camargue

L'Office de Tourisme Arles Camargue s'engage à faciliter l'accueil et l'information des visiteurs en situation de handicap.

Ce guide rassemble des informations pratiques, des sites accessibles ou adaptés, ainsi que des services utiles pour préparer votre séjour et découvrir Arles et la Camargue plus sereinement.

Vous y trouverez :

- Des lieux culturels accessibles
- Des hébergements et restaurants adaptés
- Des informations pratiques
- Des idées de visites et de balades

Nos conseillers en séjour restent disponibles pour vous accompagner dans l'organisation de votre découverte.

Légende

Les pictogrammes indiquent les handicaps pour lesquels des équipements ou services adaptés sont proposés.

La mention "Labellisé Tourisme & Handicap" est précisée lorsqu'un établissement bénéficie de la marque nationale.

Sites - établissements labellisés Tourisme & Handicap

 Handicap moteur

 Handicap visuel

 Handicap mental /psychique

 Handicap auditif

TOURISME & HANDICAP

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

LE LABEL TOURISME & HANDICAP

Le label Tourisme & Handicap permet d'identifier les établissements proposant un accueil et des équipements adaptés aux différents types de handicap :

 Handicap moteur

 Handicap visuel

 Handicap mental /psychique

 Handicap auditif

Dans ce guide, les établissements labellisés sont clairement identifiés.

NOS SERVICES A L’OFFICE DE TOURISME

Deux places de stationnement réservées aux personnes en situation de handicap sont situées à proximité de l'Office de Tourisme :

- Derrière l'Office de Tourisme, au 1 rue Émile Fassin. L'accès entre la place de stationnement et le bâtiment s'effectue par une rampe présentant une pente importante
- Sur le boulevard des Lices, à proximité immédiate de l'Office de Tourisme et de l'hôtel Jules César

L’accès au bâtiment se fait par une rampe à pente douce. Une sonnette à l’entrée permet d’appeler un conseiller en séjour.

L’espace d’accueil est de plain-pied et dispose d’une banque d’accueil abaissée, d’un dispositif d’aide à l’audition ainsi que d’un espace permettant de s’asseoir.

Nos conseillers en séjour sont sensibilisés à l’accueil des visiteurs en situation de handicap et vous proposent un accueil personnalisé.

DÉCOUVRIR ARLES

Ville d'Art et d'Histoire, Arles possède un patrimoine exceptionnel inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO.

Fondée par les Romains il y a plus de 2 000 ans, la ville conserve de nombreux monuments remarquablement préservés, parmi lesquels l'Amphithéâtre, le Théâtre Antique, les Cryptoportiques, les Thermes de Constantin ou encore les Alyscamps.

Arles est également une ville d'art et de culture. Les œuvres de Vincent van Gogh y occupent une place importante puisque le peintre y séjourna plus d'un an et réalisa près de 300 œuvres inspirées par la lumière et les paysages arlésiens.

Aujourd'hui, Arles allie patrimoine, art contemporain et traditions provençales. Musées, fondations, expositions, marchés et événements culturels rythment la vie de la ville tout au long de l'année.

Grâce aux nombreux aménagements réalisés ces dernières années, plusieurs sites culturels et touristiques sont accessibles ou proposent des dispositifs adaptés aux personnes en situation de handicap.



DÉCOUVRIR LA CAMARGUE

Entre terre et mer, la Camargue est un territoire unique en Europe.

Réserve de biodiversité exceptionnelle, elle est connue pour ses vastes espaces naturels, ses marais, ses étangs, ses plages sauvages ainsi que sa faune emblématique composée entre autres de flamants roses, de chevaux blancs et de taureaux.

La Camargue est également une terre de traditions où se mêlent élevage, culture du riz, salins et savoir-faire locaux.

De nombreux sites naturels et culturels permettent de découvrir ce territoire tout en bénéficiant d'équipements ou de parcours adaptés selon les différents types de handicap.

Musées, réserves naturelles, domaines agricoles et sites d'observation offrent aux visiteurs l'occasion de découvrir la Camargue à leur rythme et selon leurs besoins.



INFORMATIONS PRATIQUES

Numéros d'Urgence

15 SAMU

17 POLICE SECOURS

18 POMPIERS

112 URGENCE EUROPEENNE

114 NUMÉRO D'URGENCE POUR LES PERSONNES SOURDES ET MALENTENDANTES

HÔPITAL JOSEPH IMBERT 04 90 49 23 23

PERMANENCE MEDICALE 04 90 96 16 08

PHARMACIE DES LICES 04 90 96 16 08

Stationnement réservé aux personnes en situation de handicap moteur

Le stationnement est gratuit sur toutes les places publiques en voirie pour les personnes en situation de handicap disposant d'une carte de stationnement valide (Carte européenne ou Carte Mobilité Inclusion mention « stationnement »).

Cette gratuité s'applique à toutes les places, qu'elles soient réservées ou payantes. Pour en bénéficier, la carte originale doit être placée de manière visible et lisible dans le véhicule.

Le contrôle du stationnement peut être effectué par des agents ou par des véhicules équipés de caméras lisant les plaques d'immatriculation.

Pour bénéficier de la gratuité du stationnement et éviter un Forfait Post-Stationnement (FPS), il est nécessaire de s'enregistrer au préalable en envoyant les trois documents demandés à l'adresse : stationnement-arles@ville-arles.fr.

Cette inscription peut également être réalisée directement à l'accueil du Parking du Centre, situé au 8 rue Émile Fassin (tél. : 04 90 96 68 58).

Documents à fournir :

- Carte grise du véhicule
- Pièce d'identité du titulaire (recto/verso)
- Carte de stationnement valide (recto/verso)



Les transports publics

Réseau ENVIA

L'ensemble des bus du réseau ENVIA est accessible aux personnes à mobilité réduite. Chaque véhicule est équipé d'une rampe facilitant l'accès aux personnes en fauteuil roulant.

La halte Clemenceau est équipée de surfaces podotactiles permettant aux personnes atteintes d’une déficience visuelle de se situer. Ces aménagements sont progressivement déployés sur le réseau.

Les noms des arrêts sont affichés en gros caractères et les bus sont équipés d'annonces sonores et visuelles permettant de suivre plus facilement son trajet.

Un service de transport à la demande dédié aux personnes à mobilité réduite est disponible.

Gare SNCF d’Arles

La gare SNCF d'Arles dispose d'équipements facilitant l'accueil des voyageurs en situation de handicap ou à mobilité réduite.

Un ascenseur permet l'accès aux quais et un accompagnement peut être réservé auprès du service Assist'enGare de la SNCF pour faciliter les déplacements au sein de la gare et l'accès aux trains.

La gare dispose de toilettes adaptées aux personnes en fauteuil roulant.

La gare met à disposition un fauteuil roulant.

Pour organiser votre voyage dans les meilleures conditions, il est recommandé de réserver ce service en amont de votre déplacement.

Les toilettes accessibles aux personnes à mobilité réduite

- Jardin d’été
- Place de la République
- Musée Départemental Arles Antique
- Museon Arlaten
- LUMA
- Musée de la Camargue

HÔTELS ACCESSIBLES

Etablissements labellisés Tourisme & Handicap

Hôtel Arles Plaza

Hôtel 4 étoiles en centre-ville d'Arles marqué Tourisme & Handicap pour les handicaps auditif, mental/psychique et visuel.

Le personnel est sensibilisé à l'accueil des personnes en situation de handicap et propose un accompagnement personnalisé.

Les équipements des chambres et des espaces communs sont contrastés en couleurs afin de faciliter les déplacements des personnes malvoyantes.

Sanitaires et chambres adaptés.

Hôtels avec chambres et équipements adaptés

Brit Hôtel Acacias

Hôtel 3 étoiles situé dans le centre historique. Il est accessible en autonomie avec ascenseur aux normes, sanitaires adaptés et 2 chambres accessibles.

Le Calendal

Hôtel 3 étoiles idéalement situé entre l'Amphithéâtre et le Théâtre Antique, au cœur du centre-historique.

Il propose des prestations adaptées aux handicaps moteur, auditif, visuel et mental et dispose de 2 chambres accessibles.

Le personnel est sensibilisé à l'accueil des personnes en situation de handicap.

Mercure Arles Centre Arènes

Hôtel 4 étoiles situé à proximité immédiate du centre historique.

Il est accessible en autonomie, avec possibilité de déposer la personne juste devant l'hôtel. Une place de stationnement réservée aux personnes en situation de handicap.

Il dispose de deux chambres accessibles ainsi que d'un ascenseur.

Jules César Arles Hôtel & Spa

Hôtel 5 étoiles situé dans un ancien couvent carmélite en centre-ville.

Il est accessible avec un ascenseur et dispose de 3 chambres accessibles et stationnement adapté à proximité. Possibilité de déposer une personne devant l'établissement.

Ibis Styles Arles Palais des Congrès

Hôtel 3 étoiles à proximité du centre-ville.

Il dispose d’un ascenseur ainsi que de 3 chambres accessibles.

Ibis budget Palais des Congrès

Hôtel 2 étoiles à proximité du centre-ville.

Il dispose d’un ascenseur ainsi qu’une chambre accessible.

Noemys Arles

Hôtel 3 étoiles situé à l’entrée d’Arles, à proximité des grands axes routiers. Chambres PMR, entrée accessible, sanitaires adaptés et circulation facilitée.

Logis Hôtel des Granges

Hôtel 3 étoiles à la sortie d’Arles, dans un cadre dépaysant.

Il est accessible aux personnes en situation de handicap moteur et dispose d’une chambre adaptée.

Hôtels avec accessibilité partielle ou accompagnée

Ces établissements proposent des aménagements facilitant l'accueil des personnes en situation de handicap. Toutefois, certaines zones peuvent nécessiter un accompagnement ou présenter des contraintes d'accès selon les besoins du visiteur.

Hôtel Présent

L’hôtel est situé dans le centre historique.

Il est accessible aux personnes en fauteuil roulant avec aide. Il dispose également d’une chambre accessible ainsi que de sanitaire adapté.

Hôtel de l’Amphithéâtre

Hôtel 3 étoiles situé dans le centre historique, à proximité immédiate des Arènes. L’hôtel est accessible aux personnes en fauteuil roulant avec aide, sans ascenseur. Et il dispose de 2 chambres accessibles.

Hôtel – restaurant Flamant rose

Hôtel situé à Albaron, en Camargue. Accessible avec aide et disposant d’une chambre accessible et de sanitaire adapté.

Longo Maï

Hôtel situé en Camargue, dans un environnement naturel calme. Il est accessible avec aide et dispose d’une chambre adaptée.

RESTAURANTS ACCESSIBLES

Les informations relatives à l'accessibilité sont fournies par les établissements et peuvent évoluer. Nous vous invitons à contacter directement les restaurants avant votre venue pour vérifier les conditions d'accueil adaptées à vos besoins.

Restaurants accessibles en autonomie

Mazette !

Restaurant situé au cœur du centre historique d'Arles, dans une ambiance conviviale mettant à l'honneur les produits locaux et de saison.

🍴 Cuisine méditerranéenne à partager.

L'établissement est entièrement accessible aux personnes en fauteuil roulant. L'entrée est de plain-pied et les espaces de circulation ainsi que les tables sont adaptés.

Pour les personnes malentendantes, l'équipe est initiée à la Langue des Signes Française (LSF) et à la Langue des Signes Adaptée (LSA). Un service de traduction en ligne en langue des signes est également disponible.

Un dépose-minute est possible à proximité du restaurant.

Grand Café Malarte

Brasserie située sur le boulevard des Lices, à proximité immédiate du centre historique.

🍴 Cuisine traditionnelle, méditerranéenne et pizzas.

L'établissement est accessible aux personnes en fauteuil roulant et bénéficie de la proximité d'un parking public.

Garden Café – Le Comptoir du Calendal

Restaurant situé au cœur du centre historique, entre l'Amphithéâtre et le Théâtre Antique.

🍴 Cuisine méditerranéenne et provençale.

L'établissement est adapté aux personnes en situation de handicap moteur.

Paddy Mullins

Pub irlandais situé en centre-ville d'Arles.

🍴 Cuisine traditionnelle et spécialités de pub.

L'entrée, les tables et les sanitaires sont adaptés aux personnes en fauteuil roulant. Les sanitaires disposent d'une barre d'appui et d'un espace de circulation adapté.

Un dépose-minute est possible à proximité.

Restaurant Mercure Arles Centre Arènes

Restaurant situé à proximité immédiate du centre historique et des Arènes.

🍴 Cuisine française et méditerranéenne.

Accessible en fauteuil roulant en autonomie, l'établissement dispose d'une place de stationnement réservée, d'un ascenseur et de sanitaires adaptés. Une alarme visuelle est également installée et le personnel est sensibilisé à l'accueil des personnes en situation de handicap.

Del Arte

Restaurant situé dans le quartier Fourchon.

🍴 Cuisine italienne.

L'établissement est accessible en fauteuil roulant en autonomie et dispose d'un comptoir adapté.

Les Quatre Saisons

Restaurant situé à proximité du centre-ville.

🍴 Cuisine traditionnelle française.

L'établissement est entièrement accessible et dispose d'un ascenseur, d'une rampe d'accès et de sanitaires adaptés.

McDonald's Arles Fourchon

Restaurant situé dans le quartier Fourchon, à proximité des zones commerciales et du centre-ville.

🍴 Burgers, salades, menus enfants et restauration rapide.

L'établissement est accessible aux personnes en fauteuil roulant en autonomie. L'entrée est de plain-pied et les espaces de circulation sont adaptés. Des tables accessibles ainsi que des sanitaires adaptés sont disponibles.

Une place de stationnement réservée aux personnes à mobilité réduite est disponible devant l’établissement.

Burger King Arles Fourchon

Restaurant situé dans le quartier Fourchon, à proximité des zones commerciales et du centre-ville.

🍴 Burgers, salades, menus enfants et restauration rapide.

L'établissement est accessible aux personnes en fauteuil roulant en autonomie. L'entrée, les espaces de circulation et les tables sont adaptés. Des sanitaires accessibles sont également disponibles.

Places de stationnement à proximité.

Le Saint-Pierre

Restaurant situé dans le quartier de Trinquetaille.

🍴 Cuisine traditionnelle et spécialités de poissons.

L'établissement est accessible aux personnes en fauteuil roulant en autonomie.

Chez Étienne

Restaurant situé dans la zone commerciale nord d'Arles.

🍴 Cuisine traditionnelle française et provençale.

L'établissement est accessible aux personnes en fauteuil roulant en autonomie.

Patio de Camargue

Restaurant situé dans le quartier de Barriol.

🍴 Cuisine traditionnelle aux saveurs méditerranéennes.

L'établissement est entièrement accessible aux personnes en fauteuil roulant et dispose de sanitaires adaptés avec barre d'appui et espace de circulation.

Les Saladelles

Restaurant situé à Salin-de-Giraud, au cœur de la Camargue.

🍴 Cuisine traditionnelle et spécialités camarguaises.

Établissement labellisé Tourisme & Handicap. Le restaurant et sa terrasse sont de plain-pied. Un stationnement réservé est disponible à proximité. Le personnel est sensibilisé à l'accueil des personnes en situation de handicap et propose un accompagnement personnalisé.

La Bergerie de Méjanes

Restaurant situé au cœur du Domaine de Méjanes.

🍴 Cuisine traditionnelle et spécialités camarguaises.

L'établissement est accessible en fauteuil roulant en autonomie. Il dispose d'une place de stationnement réservée, d'une rampe d'accès, d'un cheminement de plain-pied et de tables adaptées.

Restaurants accessibles avec accompagnement ou accessibilité partielle

Ces établissements disposent d'aménagements facilitant l'accès mais peuvent nécessiter l'aide d'un accompagnateur ou présenter certaines contraintes selon le niveau d'autonomie du visiteur.

L’Oriel

Restaurant situé au cœur du centre historique d'Arles.

🍴 Cuisine française et provençale.

L'établissement est accessible aux personnes en fauteuil roulant avec accompagnement.

Lou Marquès

Restaurant gastronomique situé au sein du Jules César Arles Hotel & Spa, au cœur du centre historique.

🍴 Cuisine gastronomique inspirée des saveurs provençales et camarguaises.

L'établissement est accessible aux personnes à mobilité réduite. Un ascenseur permet d'accéder au restaurant et un parking public se situe à proximité.

Brasserie des Ateliers

Restaurant situé près du Parc des Ateliers de LUMA Arles.

🍴 Cuisine de brasserie élaborée à partir de produits de saison.

L'établissement est accessible aux personnes à mobilité réduite. Un parking public est disponible à proximité.

Le Flamant Rose

Hôtel-restaurant situé à Albaron, au cœur de la Camargue.

🍴 Cuisine traditionnelle et spécialités camarguaises.

L'établissement est accessible aux personnes en fauteuil roulant avec accompagnement. Le cheminement est de plain-pied et les sanitaires sont adaptés avec barre d'appui et espace de circulation.

Mas de Peint

Restaurant situé au cœur d'un mas traditionnel camarguais, dans un environnement naturel préservé.

🍴 Cuisine gastronomique camarguaise et provençale.

L'établissement est accessible aux personnes en fauteuil roulant avec accompagnement. L'entrée est de plain-pied et des sanitaires adaptés sont disponibles.

Mazet du Vaccarès

Restaurant situé en Camargue, dans un cadre typiquement camarguais.

Cuisine traditionnelle camarguaise.

L'établissement est accessible aux personnes en fauteuil roulant avec accompagnement.

SITES TOURISTIQUES ET CULTURELS ACCESSIBLES

Pour préparer votre visite, nous vous conseillons de contacter directement les sites afin de vérifier :
- les conditions d'accessibilité
- les besoins de réservation
- les équipements disponibles

ARLES

Les sites labellisés Tourisme & Handicap

Musée Départemental Arles Antique 

Le musée est marqué Tourisme & Handicap pour les handicaps auditif, mental/psychique et moteur.

L'équipe est sensibilisée à l'accueil des personnes en situation de handicap et des visites adaptées peuvent être proposées selon les besoins des visiteurs.

Pour les personnes en situation de handicap mental, des documents et outils pédagogiques sont disponibles auprès du service. Un parcours de visite adapté est également proposé à l'accueil.

Pour les personnes malentendantes, la banque d'accueil, l'auditorium et les audioguides sont équipés d'une boucle à induction magnétique.

Pour les personnes en situation de handicap visuel, le musée met à disposition :

- Des loupes
- Un parcours de visite adapté en gros caractères
- Des audioguides adaptés

Le musée dispose de 5 places de parking réservées aux personnes en situation de handicap. Une rampe d'accès du parking à l'entrée du musée permet aux PMR d'accéder son accès. Le musée est accessible en fauteuil roulant en autonomie. Des fauteuils roulants et des sièges-cannes sont disponibles à l'accueil. Des bancs sont présents tout au long du parcours de visite.

Le jardin Hortus est également accessible pour les personnes à mobilité réduite : une rampe d'accès mène au jardin.

Sanitaires adaptés sur place.

Museon Arlaten 

Le musée est marqué Tourisme & Handicap pour les quatre handicaps.

L’ensemble des espaces est accessible pour les personnes en situation de handicap moteur grâce à des rampes d’accès et un ascenseur, y compris la Chapelle des Jésuites.

Le musée met à disposition :

- Des fauteuils roulants
- Des sièges cannes
- Une boucle à induction magnétique

Des bancs sont présents dans les espaces de visite.

Pour les personnes en situation de handicap visuel :

- Une application gratuite de visite en audiodescription est disponible sur iOS et Android
- Un parcours tactile d’objets composé de plusieurs dispositifs permet une découverte sensorielle du musée

Pour les personnes en situation de handicap mental, un document "facile à lire et à comprendre" est disponible à l’accueil.

Sanitaires adaptés sur place.

Les sites adaptés aux personnes en situation de handicap

Amphithéâtre

Le monument est accessible en partie basse uniquement.

L’accès se fait par la rampe située au portail d’entrée. La sortie s’effectue par le même cheminement.

Certaines zones restent difficilement accessibles en raison des marches et de la configuration historique du monument.

Théâtre Antique

La partie basse est accessible grâce à une rampe PMR.

Les visiteurs peuvent accéder à la scène et visualiser les gradins.

Certaines parties du monument comportent toutefois des escaliers et ne sont pas entièrement accessibles.

Alyscamps

Le site est accessible jusqu'à l'église Saint-Honorat. Au-delà de cette zone, les déplacements peuvent être plus difficiles.

Musée Réattu

La cour de Saliers et le Musée Parallèle, situés au rdc, sont accessibles aux personnes en fauteuil roulant.

Le reste du musée comporte plusieurs niveaux avec escaliers pouvant limiter l'accessibilité.

Le musée propose :

- des contenus en audiodescription accessibles depuis son site internet

- des vidéos en Langue des Signes Française

- des dispositifs multimédias accessibles dans le Musée Parallèle

Le Musée Parallèle permet une découverte des collections adaptée à différents publics.

Fondation van Gogh

Le site est accessible en fauteuil roulant en autonomie.

Un ascenseur dessert les différents niveaux du bâtiment.

Deux fauteuils roulants sont disponibles à l'accueil.

Sanitaires adaptés sur place.

LUMA ARLES

Le Parc des Ateliers est accessible aux personnes en situation de handicap.

Des agents d'accueil sont présents pour accompagner et orienter les visiteurs.

Le site dispose :

- d'ascenseurs desservant tous les niveaux
- de sanitaires adaptés

- des places de stationnement accessibles au plus près de la Tour, sur réservation
- de totems d'appel pour contacter le personnel
- d'une boucle à induction magnétique
- de bornes sonores
- d'une signalétique en braille
- d'une maquette tactile du site

Le service d'accueil propose le prêt de :

- fauteuils roulants
- assises mobiles
- loupes
- lampes

Un livret « Facile A Lire et à Comprendre » est disponible à l'accueil.

L'application EVELITY permet également un guidage intérieur du site.

Lee Ufan Arles

Le site est majoritairement accessible aux personnes en situation de handicap moteur.

Une rampe mobile peut être installée à l'entrée sur demande.

Un ascenseur permet l'accès aux différents niveaux.

Des sièges pliables sont proposés gratuitement.

L'équipe reste disponible pour accompagner les visiteurs selon leurs besoins.

Musée de la Mode et du Costume

Le musée est accessible aux personnes en situation de handicap moteur. Des aménagements spécifiques sont prévus pour garantir un confort optimal lors de la visite

CAMARGUE

Les sites labellisés Tourisme & Handicap

Musée de la Camargue

Le musée est marqué Tourisme & Handicap pour les quatre handicaps.

Le personnel du musée est formé à l'accueil de personnes en situation de handicap.

Le musée dispose de :

- D'un fauteuil roulant
- D'audioguides gratuits
- De maquettes tactiles
- D'objets à manipuler
- De bandes podotactiles
- De dispositifs audio adaptés
- De vidéos sous-titrées
- De boucles magnétiques

Les supports sont conçus avec une typographie adaptée et des caractères lisibles.

Des visites guidées adaptées peuvent être organisées sur demande.

Sanitaires adaptés sur place.

Sentier de découverte du Musée de la Camargue

À proximité du musée, un sentier balisé de **4,8 km** permet de découvrir les paysages du Parc naturel régional de Camargue, entre roselières, marais et prairies.

Une cabane de gardian, témoin de l'architecture traditionnelle camarguaise, jalonne également le parcours.

Accessible librement toute l'année, cette balade d'environ 1h30 est praticable en poussette jusqu'à la cabane de gardian.

Mas de Valériole 

Le domaine est marqué Tourisme & Handicap pour les quatre handicaps.

Le personnel est sensibilisé à l'accueil des visiteurs en situation de handicap.

Le caveau est accessible aux personnes à mobilité réduite et dispose d'un sanitaire adapté.

Des assises sont disponibles tout au long de la visite.

Pour les personnes malentendantes :

- Des supports visuels sont proposés
- Un échange écrit est possible
- Un accueil avec personnel initié à la Langue des Signes Française peut être organisé sur réservation.

Pour les personnes en situation de handicap mental :

- Des supports en « Facile A Lire et à Comprendre » sont disponibles

Pour les personnes malvoyantes :

- Des supports en gros caractères
- Des dispositifs tactiles autour des cépages et des vins sont proposés.

Des visites personnalisées peuvent être organisées.

Les sites adaptés aux personnes en situation de handicap

Les Marais du Vigueirat

Une partie des sentiers est accessible aux personnes en situation de handicap moteur.

Des aménagements permettent une découverte de la nature adaptée à différents publics.

La Capelière – Maison de la réserve et du Vaccarès

Le parcours est accessible sur 600 mètres aller pour les personnes en situation de handicap moteur.

Le premier observatoire est accessible.

L’espace d’exposition utilise :

- Des photos
- Des schémas
- Des dessins
- Des maquettes

Ces supports facilitent la compréhension pour différents publics.

Domaine de la Palissade

Le bâtiment d'accueil est accessible aux personnes à mobilité réduite.

Un platelage aménagé permet l’observation du Rhône.

Une partie du sentier « Le Clos d’argent » (environ 700 m), ainsi que l’accès à l’observatoire et au ponton, sont accessibles aux personnes en situation de handicap.

Domaine de Méjanes

La visite en petit train est accessible aux personnes en situation de handicap moteur.

Le domaine est accessible aux personnes en situation de handicap moteur. Les déplacements s'effectuent principalement sur des chemins en graviers pouvant nécessiter une vigilance particulière selon le type de fauteuil utilisé.

Musée Paul Ricard

Le musée situé dans le domaine de Méjanes, dispose :

- d’un monte-personne
- d’une boucle magnétique pour les personnes malentendantes

BALADES ACCESSIBLES

Envie de découvrir Arles et la Camargue à votre rythme ? Nous vous proposons ci-dessous une sélection de balades accessibles ou adaptées. N'hésitez pas à vous rapprocher de nos conseillers en séjour : ils pourront vous accompagner dans le choix d'un itinéraire personnalisé en fonction de vos besoins, de vos envies et des conditions de visite du moment.

Balade découverte du centre historique d'Arles

Durée

1h30 à 2h

Niveau

Modéré

À découvrir

- Place de la République
- Amphithéâtre (partie basse accessible)
- Théâtre Antique (partie basse accessible)
- Espace van Gogh
- Jardins d'Été
- Façades et patrimoine du centre ancien

Cette balade permet de découvrir les principaux monuments du centre historique d'Arles et l'ambiance de la vieille ville.

Certaines rues anciennes présentent des pavés, des irrégularités de revêtement et quelques passages pouvant être difficiles d'accès en autonomie pour les personnes en fauteuil roulant ou rencontrant des difficultés de déplacement.

Des sanitaires accessibles, des commerces, des restaurants ainsi que plusieurs espaces de repos sont présents le long du parcours.

Nous vous conseillons de vous rapprocher de l'Office de Tourisme pour obtenir un itinéraire adapté selon vos besoins.

Découverte des Marais du Vigueirat

Mas-Thibert

Durée

1h à 2h

Niveau

Facile

À découvrir

- Faune et flore de Camargue
- Observatoires
- Sentiers sur pilotis
- Paysages naturels préservés

Situés entre la Camargue et la Crau, les Marais du Vigueirat permettent de découvrir un environnement naturel exceptionnel à travers plusieurs parcours thématiques accessibles.

Une partie des sentiers de l'Étourneau est aménagée pour les personnes à mobilité réduite. Le site dispose également de places de stationnement réservées, d'une dépose-minute et d'espaces d'accueil adaptés.

Cette balade est particulièrement adaptée aux visiteurs souhaitant découvrir la Camargue dans un environnement calme et accessible.

Découverte du Musée de la Camargue et du sentier d'interprétation

Mas du Pont de Rousty

Durée

1h30 à 3h

Niveau

Facile

À découvrir

- Histoire et traditions camarguaises
- Exposition permanente
- Maquettes tactiles
- Paysages du Parc naturel régional de Camargue

Labellisé Tourisme & Handicap pour les quatre familles de handicap, le musée propose des dispositifs adaptés ainsi qu'un accompagnement personnalisé. Audioguides, maquettes tactiles, outils de médiation et fauteuil roulant sont disponibles pour faciliter la visite.

À proximité du musée, un sentier de découverte permet également d'observer les paysages caractéristiques de la Camargue à son rythme.

INFORMATIONS UTILES ET CONTACTS

OFFICE DE TOURISME ARLES CAMARGUE

9 Boulevard des Lices - 13200 Arles
+33 (0)4 90 18 41 20
www.arlestourisme.com
ot-arles@arlestourisme.com

Besoin d'un conseil personnalisé ?

Chaque situation est unique. N'hésitez pas à contacter nos conseillers en séjour qui pourront vous orienter vers les hébergements, restaurants, visites et activités les mieux adaptés à vos besoins.

Préparer votre visite

Les informations présentées dans ce guide correspondent à un recensement effectué par l'Office de Tourisme Arles Camargue et les déclarations des établissements partenaires.

Les équipements et conditions d'accessibilité peuvent évoluer. Nous vous invitons à contacter directement les établissements avant votre venue afin de vérifier les conditions d'accueil et les services adaptés à vos besoins.

Les chiens guides et chiens d'assistance sont autorisés dans les établissements recevant du public conformément à la réglementation en vigueur.

.